

Assemblée Générale Ordinaire du 06 novembre 2025

**ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE d' AIX-LES-BAINS**

Siège social : 24 Avenue de Marlioz  
73100 AIX- LES- BAINS

ASSOCIATION SPORTIVE

Déclarée loi 1901

Affiliée à la F.F.E.P.G.V.

Agrément ministériel Jeunesse et Sports 73S4706 du 11/09/2006

**PROCÈS-VERBAL de  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
du JEUDI 6 NOVEMBRE 2025  
Centre Culturel et des Congrès André Grosjean à Aix-les-Bains**

*Procès-verbal rédigé par Fabienne Vogt : Secrétaire.*

L'accueil et l'émargement se déroulent de 18h00 à 19h00.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à 19h15 en présence de :

### **Membres invités:**

Renaud BERETTI (Maire d'Aix-les-Bains)

Karine DUBOUCHET-REVOL (Adjointe aux Affaires Sportives)

Sophie PETIT GUILLAUME (Adjointe chargée de la Vie Associative)

Sylvie AUBERTINY (Représentante de la Collégiale du CODEP 73)

Christian BURNET (Contrôleur des Comptes de l'Association)

Jean-Michel GAVAND (Concepteur du site internet de l'AGV)

### **Membres du Comité Directeur de l'AGV :**

Anne LEFAY (Présidente), Chantal AGIER (Trésorière), Marie-Annick DEVINS (Trésorière Adjointe), Fabienne VOGT (Secrétaire), Roseline DOUMENC (Chargée des Inscriptions), Christine GIRAUD (Chargée des Inscriptions, des dossiers Formation des animateurs et de l'Événementiel), Marie LEFEBVRE (Chargée de la communication), Dominique LOUVAL (Chargée des Inscriptions, des dossiers Formation des animateurs et de l'Événementiel), Dominique MARTIN QUEILLE (Chargée d'AssoConnect, des Inscriptions), Christianne PIALOUX (Chargée de l'Intendance, de l'Enregistrement des licences) et Viviane ROUCHON (Chargée d'AssoConnect, des Inscriptions).

### **Animateurs sportifs:**

Marie-Hélène BALOSSINI, Amandine BARDAGOT, Julie BEGUIN, Fabien BICHET, Stéphanie CARPENTIER, Karine HIRVOIS, Mathilde MOLINAROLI, Elisabeth SEUROT, Nathalie SIOMSI.

**Excusée :** Caroline ATAMNA, Alison CRÉNÉGUY, Camille OLIVERI,

**De la Presse Quotidienne Régionale :** Jean-Paul GASPARD (Le Dauphiné Libéré)

### **Invité(e)s excusé(e)s :**

Nathalie SCHMITT (Conseillère Départementale du Canton d'Aix-les-Bains 1)

Marie-Pierre MONTORO-SADOUX (1ère Adjointe)

Florian MAITRE (Maire de Grésy sur Aix)

Nicole CAMELIN (Membre de la Collégiale du CODEP 73)

Céline NOEL LARDIN (Conseillère municipale en charge de la prévention santé)

César DISSAC (Responsable des équipements sportifs et des manifestations).

**Les Statuts et le Règlement Intérieur, modifiés en Assemblée Générale Extraordinaire du 01er**

**Juillet 2021, servent de référence à cette Assemblée Générale Ordinaire.**

Anne LEFAY, présidente de l'AGV propose de confier : la présidence de la séance à Marie LEFEBVRE, chargée de la communication de l'Association. Elle aura pour mission de veiller au bon déroulement de cette Assemblée, conformément à l'Ordre du Jour inscrit sur la convocation reçue.

CONTRE : 0    ABSTENTION(S) : 0

Fabienne VOGT, secrétaire de séance assurera la prise de notes tout au long de la séance en vue de la rédaction du Procès-Verbal.

CONTRE : 0    ABSTENTION(S) : 0

**À l'unanimité, la présidence de séance sera assurée par Marie LEFEVRE et Fabienne VOGT sera la secrétaire de séance.**

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE : QUORUM ET MODALITÉS DES VOTES**

**Selon l'Article 8 des Statuts de l'Association, le quorum requis** permettant à l'Assemblée de délibérer valablement est fixé à **1/3 des 891** membres inscrits, soit à **297 membres présents ou représentés**.

Selon le décompte effectué par Marie-Annick DEVINS (Trésorière Adjointe) et Fabienne VOGT (Secrétaire du Comité Directeur), le quorum atteint est de **357 membres présents et représentés**. L'Assemblée peut donc délibérer valablement.

Conformément à l'**Article 12 des Statuts** relatif aux modalités des votes durant cette Assemblée, les délibérations sont prises à main levée à la **majorité des voix des membres présents et représentés**. Le scrutin secret est de droit si un membre le demande.

Aucun membre ne demandant le scrutin secret, les délibérations seront prises à main levée.

## **2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 JANVIER 2025.**

CONTRE : 0    ABSTENTION(S) : 0

**1ère résolution : Le Procès-Verbal du 22 Janvier 2025 (mis en ligne sur le site) est adopté à l'unanimité.**

### 3. MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR : ARTICLES 2.1 & 3.1

En préambule, Anne LEFAY rappelle que, conformément à nos Statuts «*le Règlement Intérieur est établi par le Comité Directeur et doit être approuvé par l'AGO. Ce règlement fixe les différents points non prévus par les Statuts, notamment ceux qui concernent l'administration interne de l'Association. Il est révisable chaque année.* »

Elle rappelle aussi que conformément au Règlement Intérieur : «*Les modalités d'adhésion sont fixées par le Comité Directeur.* »

**A) L'article 2.1 permet un accès illimité au Planning Général.** Face à la sur fréquentation de certains cours du matin, la modification de cet article va permettre, si besoin, de pouvoir mieux réguler le nombre de personnes par cours.

**Article 2.1 :** «*Seules les séances de Gymnastique Volontaire sont accessibles sans limitation du nombre de participants et du nombre de séances par semaine.* »

**Proposition d'article modifié :** *Pour assurer la qualité des séances proposées, le Comité Directeur s'autorise, si nécessaire, à limiter l'effectif de certaines séances et/ou le nombre de séances du Planning Général accessibles aux adhérents par semaine.*

**Questions :** *Que faire quand on a 90 adhérents/cours ? Avez-vous pensé à limiter le nombre d'adhérents ? Comment allez-vous faire ?*

**Réponses :** *Face à l'afflux massif d'adhérents lors des inscriptions de début de saison, nous avons dû suspendre les inscriptions le 25/09 (jusqu'à nouvel ordre). Pour garantir la qualité des cours et de bonnes conditions d'exercice pour nos animateurs, le comité directeur réuni le 30/09 a décidé de bloquer les Formules 1 et 3 à 800. La nouvelle équipe sera en charge d'essayer de trouver une solution.*

CONTRE : 12    ABSTENTION(S) : 84

**La modification de l'Article 2.1 est approuvée à la majorité.**

**B) L'article 3.1 doit également être revu,** à cause du nombre important de personnes qui ont fréquenté les cours sans être inscrits en ce début de saison.

**Article 3.1 :** «*Avant l'adhésion et durant le mois de septembre, il est permis d'assister sans y participer à 2 séances, à l'exclusion des activités complémentaires.* »

**Proposition d'article modifié :** *Dès la reprise de la saison sportive au mois de septembre, l'inscription accompagnée du règlement de l'adhésion est obligatoire pour participer aux séances du Planning Général.*

**Questions :** *Allez-vous proposer une séance d'essai pour les nouveaux adhérents au Planning général et pour les activités complémentaires ?*

**Réponse :** *Non, les séances d'essai au planning général ne sont pas envisageables car tout contrôle est impossible. De plus, notre offre sportive est suffisamment importante et variée pour permettre à tout adhérent de trouver un cours qui lui convient.*

*En revanche, il sera toujours possible d'effectuer une séance d'essai pour une Activité Complémentaire, avec un dossier d'inscription préalablement rempli et mis en attente de confirmation (ou pas) le temps de l'essai.*

CONTRE : 16 ABSTENTION(S) : 16

**La modification de l'Article 3.1 est approuvée à la majorité.**

**2ème résolution : Les modifications des Articles 2.1 et 3.1 du Règlement Intérieur sont approuvées à la majorité.**

#### **4. RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE**

Anne LEFAY présente son rapport moral et son bilan de mandat joints au présent Procès-Verbal (cf. **Annexe 1**) qui résument les actions menées pendant quatre ans en lien avec le Projet Associatif.

CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

**3ème résolution : Après lecture, le rapport moral et le bilan de mandat de la Présidente sont adoptés à l'unanimité.**

**Intervention de Julie BEGUIN**, animatrice sportive du cours pour les personnes en situation de handicap mental et psychique : la 1ère année a démarré avec 2 inscrits, cette année il y en a 6. 2 personnes travaillent en ESAT à Aix-les-Bains et les 4 autres viennent du foyer des Parelles à Challes-les-Eaux. **Pour favoriser l'inclusion**, les adhérents sont invités à participer, à une séance de jonglage par mois (le dernier vendredi du mois).

**Intervention de Karine HIRVOIS**, animatrice sportive du cours d'Activité Physique Adaptée. Elle est ravie d'assurer ce cours et l'effectif limité à 12 personnes lui permet de mieux prendre en compte les capacités et les besoins de ses participantes en fonction des différentes pathologies. Face à la demande importante, elle a accepté 14 personnes au lieu de 12 cette année et regrette l'impossibilité d'en prendre davantage. Elle soutient le projet d'ouverture d'un 2<sup>ème</sup> cours en 2026/2027.

#### **5. BILAN FINANCIER 2024/2025 ET RAPPORT DU CONTRÔLEUR DES COMPTES**

Chantal AGIER, Trésorière de l'association, présente le bilan financier de l'année 2024/2025 du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2025 (cf. **Annexe 2.1**).

Les adhérents disposent d'une synthèse « Budget et comptes au 31/10/2025.

*Aucune question.*

**M. Christian BURNET, Contrôleur des Comptes** lit son rapport (cf. **Annexe 2.2**).

En l'absence de questions, il est proposé à l'Assemblée Générale, après lecture du rapport financier et du rapport du contrôleur aux comptes pour l'année 2024-2025, d'approuver :

- le rapport financier :

CONTRE : 0    ABSTENTION(S) : 0

- le rapport du Contrôleur des Comptes :

CONTRE : 0    ABSTENTION(S) : 0

**4ème résolution** : Le bilan financier 2024/2025 présenté par la Trésorière de l'Association et le rapport du Contrôleur aux Comptes sont approuvés à l'unanimité.

**5ème résolution** : **Quitus entier** à la trésorière et sans réserve au Comité Directeur pour la gestion mise en place depuis la dernière Assemblée Générale en date du 22 Janvier 2025 (exercice clos au 31/08/2025).

CONTRE : 0    ABSTENTION(S) : 0

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**6ème résolution** : Affectation au compte « 110 report à nouveau » le résultat positif de l'exercice clos le 31/08/2025 soit **1122,70 €**.

CONTRE : 0    ABSTENTION(S) : 0

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

## **6. BUDGET PRÉVISIONNEL POUR 2025/2026 :**

Chantal AGIER présente le **Budget Prévisionnel** pour l'année **2025/2026** joint au présent Procès-Verbal (cf. **Annexe 2.3**).

**Question** : *Comment le déficit va t'il être absorbé ?*

**Réponse** : *L'association a des réserves qui permettent d'absorber le déficit.*

**Question** : *Alors c'est pour cela que vous avez arrêté les inscriptions ?*

**Réponse** : *Non, comme expliqué lors de l'examen du Règlement Intérieur, l'arrêt des inscriptions a été décidé pour garantir la qualité des cours et de bonnes conditions d'exercice pour nos animateurs.*

**Question** : *Comment les frais fixes se définissent-ils ?*

**Réponse** : *Dans les frais fixes se trouvent l'achat de matériels et de fourniture de bureau, la publicité, les frais de déplacement et de réception, les frais postaux et de télécommunications.*

**7ème résolution** : Validation du budget prévisionnel présenté pour 2025-2026 et autoriser la reconduction du budget 2025/2026 pour la période s'étendant du 1er septembre 2025 à la date de la prochaine Assemblée Générale.

CONTRE : 0    ABSTENTION(S) : 0

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

## 7. MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE POUR LA SAISON SPORTIVE 2025-2026

**Anne LEFAY** : le déficit annoncé de 11 610 € nous amène aujourd'hui à vous proposer une augmentation de l'adhésion au Planning Général, adhésion qui n'a pas augmenté depuis l'AG du 10 février 2022.

**AG 2022** : 35 séances / 33 semaines soit **3,10 € la semaine** de cours / **AG 2025** : 44 séances / 34 semaines soit **2,50 € la semaine** de cours.

Comment avons-nous évalué l'augmentation nécessaire de l'adhésion au PG ? la décision des membres du comité directeur, de limiter le nombre d'inscrits aux F1 et F3 pour limiter l'accès au PG entraîne une baisse du nombre d'adhérents d'où le déficit annoncé. Ce déficit ne peut se compenser que par une augmentation de la cotisation de base. Une augmentation de 8 € soit moins de 1 € par mois permettrait de diviser par 2 le déficit si nous partons sur 900 adhérents dont environ 800 en F1 & F3 ;

De plus, **si nécessaire**, le tarif des AC sera revu à la hausse dans une moindre proportion et à compter de la saison sportive 2026-2027, les adhérents non aixois devront s'acquitter d'un supplément de cotisation de 10 € soit 1 € par mois. Pour information, cette saison, sur 902 adhérents, 673 sont aixois (domiciliés sur Aix-les-Bains) et 229 sont non aixois (venant de 38 communes différentes).

**En conséquence : pour la Saison Sportive 2026-2027, je vous propose une cotisation de base d'un montant de 140 € pour l'adhésion au planning général.**

**8ème résolution** : Augmentation du prix de l'adhésion au Planning Général qui sera de 140 € (comprenant 47 € de frais fixes et 93 € de participation aux cours) pour la prochaine saison sportive 2026/2027.

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

## 8. INTERVENTION DE M. BERETTI, Mme DUBOUCHET REVOL, Mme AUBERTINY

**M. BERETTI** souligne que la présentation de ce bilan a permis de montrer la vie de l'association et de son histoire depuis 4 ans. Anne LEFAY a succédé à François GRUFFAZ au lendemain de la crise sanitaire qui avait lourdement pénalisé le monde associatif en général et l'association AGV d'Aix-les-Bains en particulier. Il rappelle que le défi pour la nouvelle équipe était de reconquérir le public d'avant la crise sanitaire tout en tenant compte de l'accroissement démographique de la ville (post confinement). Il remercie Anne LEFAY pour le travail accompli et son engagement au quotidien.

Il rappelle le travail mené en commun par Anne LEFAY et François GRUFFAZ pour la réalisation de la salle Marlioz (coût : 1 million d'euros).

M. BERETTI conclut en rappelant les bienfaits d'une activité physique régulière pour la santé physique et mentale. La diversité des activités proposées au sein du club et les valeurs portées par l'association constituent un socle solide sur lequel pourra s'appuyer la nouvelle équipe pour poursuivre la dynamique déjà bien installée.

**Mme DUBOUCHET REVOL** : remercie les animateurs sportifs pour leur travail et Anne LEFAY avec qui elle a mené une réflexion partagée sur la nécessaire évolution de l'image de l'AGV d'Aix-

les-Bains pour attirer un nouveau public plus jeune. Une relation amicale s'est même créée au fil des rencontres.

**Mme AUBERTINY** : souligne et remercie Anne pour l'augmentation du nombre de cours en extérieur, son implication dans les événements du CODEP, le partenariat lors du Be Fit et la relation amicale qui s'est créée.

Anne LEFAY remercie François GRUFFAZ pour lui avoir accordé sa confiance en lui proposant la présidence, tous les animateurs sportifs, Maryse LATEULIERE (ABR) et espère que l'activité Randonnée reprendra.

## **9. RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITE DIRECTEUR**

Anne LEFAY présente la situation :

**6 candidates sortantes** : Christine GIRAUD, Anne LEFAY, Marie LEFEVBRE, Dominique LOUVAL, Dominique MARTIN QUEILLE et Viviane ROUCHON; 1 candidate souhaite être membre actif non élue Roseline DOUMENC.

**4 candidates renouvellent leur mandat** aux mêmes fonctions : Chantal AGIER (trésorière), Marie-Annick DEVINS (trésorière adjointe), Christianne PIALOUX (gestion I Réseau) et Fabienne VOGT (secrétaire).

**1 candidat entrant** Gilles DEVINS qui se présente : savoyard depuis 20 ans, anciennement président d'un club de volley, sportif depuis sa jeunesse.

*Question : « Est-ce que d'autres personnes de cette assemblée sont volontaires pour intégrer le comité directeur ? »*

*Aucune candidature.*

**9<sup>ème</sup> résolution** : Élection du nouveau comité directeur pour le prochain mandat de 4 ans qui sera composé des 5 membres suivants : Chantal AGIER, Gilles DEVINS, Marie-Annick DEVINS, Christianne PIALOUX & Fabienne VOGT

CONTRE : 0            ABSTENTION(S) : 0

**Les 5 candidats ci-dessus mentionnés sont élus à l'unanimité.**

Conformément aux statuts de l'Association, les membres du nouveau comité se retirent pour désigner le nouveau président. **Gilles DEVINS est élu président de l'AGV d'Aix-les-Bains** pour le prochain mandat.

**Gilles DEVINS** remercie Anne LEFAY pour son engagement et la volonté qu'elle a eue de faire progresser l'Association tant au niveau de l'offre de cours que de la gestion des adhérents avec de nouveaux outils de communication. Il remercie les membres du Comité directeur pour tout le travail fourni et salue le professionnalisme des animateurs qui, par leurs formations, apportent une grande diversité aux cours proposés.

Ses priorités seront : de limiter le sureffectif de certains cours ; consolider l'existant ; maintenir la communication à destination des adhérents ; élaborer le projet associatif autour du Pack Sport-Santé initié comme priorité par la Fédération, et ce, en collaboration avec les animateurs ; ouvrir un 2<sup>ème</sup> cours d'Activité Physique Adaptée et conquérir de nouveaux adhérents pour le cours dédié aux Personnes en Situation de Handicap.

Anne LEFAY remercie Gilles DEVINS et l'assure de sa disponibilité pour accompagner la transition.

Christine GIRAUD, membre sortant du Comité rend hommage à Anne LEFAY, à son engagement et à ses réalisations au sein de l'association aidée des membres du comité directeur.

## 7. REMISE DE MÉDAILLES

L'Assemblée Générale termine cette assemblée générale en mettant à l'honneur **4 adhérentes** pour leurs 15 années et plus de fidélité à l'AGV d'Aix-les-Bains. Seule une personne était présente, les trois autres se sont excusées :

- **Mme Sylviane GOUX** : 1 ère inscription à l'AGV en 2008-2009 soit 15 ème saison ? elle est satisfaite de l'évolution de l'association, remercie les animateurs pour leur enthousiasme et les membres du bureau pour leur travail ;
- **Mme Roseline DOUMENC** : membre du comité directeur et licenciée depuis 2006/2007 soit 20 saisons sportives ;

Quatre de nos animatrices sportives sont récompensées (médailles d'argent) pour leurs 15 années (et plus) de licence fédérale et pour leur fidélité au club de l'AGV d'Aix-les-Bains :

- **Nathalie SIOMSI** a intégré la GV le 18/09/1995 (30 ans) et continuera encore quelques années
- **Elisabeth SEUROT** est arrivée à la GV le 15/09/2000 (25 ans), avec Nathalie SIOMSI comme tutrice ;
- **Karine HIRVOIS** est arrivée à la GV en 2005/2006 (20 ans) ;
- **Stéphanie CARPENTIER**, arrivée en 2011/2012 (15 ans de licence FFEPGV), a eu Elisabeth SEUROT comme tutrice.

Les animateurs remercient Anne LEFAY pour son engagement, sa disponibilité, son investissement tout au long de ses 4 années de présidence.

Anne LEFAY remercie Christian BURNET qui arrête son activité de contrôleur des comptes auprès de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale se termine à 22h00.


La Présidente remercie l'Assemblée ainsi que tous les invités présents et les invite à partager un moment convivial autour du buffet.

Anne LEFAY Présidente



**ASSOCIATION  
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE  
24 AVENUE DE MARLIOZ  
73100 AIX-LES-BAINS  
Tel : 09 86 68 94 66  
SIRET : 393 084 124 000 30**

Fabienne VOGT Secrétaire



## ANNEXE 1

### 🏆 RAPPORT MORAL & BILAN DE MANDAT 🏆

Présidence 01<sup>er</sup> juillet 2021- 06 novembre 2025

#### RAPPORT MORAL

Le 01<sup>er</sup> juillet 2021, j'acceptais la présidence de l'**Association de Gymnastique Volontaire d'Aix-les-Bains**. Notre club sortait alors d'une période particulièrement difficile marquée par la crise sanitaire qui avait bouleversé la vie quotidienne de millions d'individus à travers le monde. Nous comptons alors 639 adhérents (vs 1 039 avant la pandémie) et seul un engagement collectif fort pouvait nous permettre non seulement de relancer la dynamique associative, mais aussi et surtout de repenser **notre projet associatif** pour répondre aux besoins nouveaux de nos pratiquants présents et à venir.

**Notre ambition partagée** : restaurer l'image de l'AGV d'Aix-les-Bains, retrouver nos fidèles adhérents séniors qui constituent notre cœur de cible mais également conquérir de nouveaux publics nouvellement installés à Aix et dans ses environs.

Quatre ans plus tard, c'est avec une grande satisfaction et une profonde gratitude que je présente ce bilan, reflet d'un travail collectif mené avec conviction par les membres du comité directeur, nos animatrices et animateurs avec le soutien de la municipalité et de tous nos partenaires.

Depuis quatre ans, notre association s'est inscrite dans une démarche fidèle à l'esprit et aux valeurs fondatrices de la **Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV)** :

- Une pratique sportive non compétitive, accessible à tous, vectrice de santé, de bien-être et de lien social.
- Des **valeurs** partagées : **Humanisme, Inclusion, Solidarité & Citoyenneté**

Nous avons là un socle pour élaborer les quatre axes de **notre projet associatif** :

- ⇒ Favoriser la **pratique sportive régulière** pour tous, à toutes les périodes de la vie et préserver ainsi le capital santé de chacun
- ⇒ Développer une **communication modernisée et plus efficace**
- ⇒ Promouvoir le sport comme **levier de santé et d'inclusion**, au service du bien-être individuel et collectif de Tous, y compris les publics fragiles et éloignés de la pratique sportive
- ⇒ Renforcer la **cohésion et la vitalité associative**

#### BILAN DE MANDAT (2021-2025)

Grâce à l'engagement de toutes et de tous, notre association a connu un développement remarquable.

- 📈 Le nombre d'adhérents est passé de 639 en 2021 à 980 en 2025, soit une progression de près de +53 %.
- 🤝 Nous avons réussi à fidéliser nos **pratiquants historiques** avec 78% de renouvellement tout en attirant de **nouveaux publics** avec 22% de nouveaux inscrits, preuve de l'attractivité et de la pertinence de notre offre sportive servie par une équipe aujourd'hui de **14 animatrices et animateurs** dont le professionnalisme n'est plus à démontrer.

Je vous propose maintenant de balayer en images **les réalisations majeures** de ce mandat.

## AXE 1 : COMMUNIQUER

### Une communication aux codes de la FFEPGV

L'un des premiers chantiers de ce mandat a été **d'améliorer notre communication** pour renforcer le lien avec nos adhérents et accroître notre visibilité :

- Création d'un nouveau **Logo** rappelant notre appartenance à la Fédération
- Un **dépliant 6 pages** réalisé en collaboration avec le CODEP 73 pour communiquer et mettre en valeur les savoir-faire de l'AGV d'Aix-les-Bains et son positionnement sur le Sport-Santé.

### Une communication moderne


- Création et mise en ligne d'un nouveau **site Internet**, vitrine moderne et dynamique de nos activités avec de nouvelles fonctionnalités telles que le formulaire de contact et plus récemment l'inscription en ligne.
- La création d'une **page Facebook** pour proposer et/ou relayer des contenus en lien avec les activités du club.
- Des **Lettres d'information** régulières pour informer, valoriser nos projets et nos initiatives et créer ainsi un véritable fil conducteur synonyme de lien avec nos adhérents tout au long de la saison.

### Des relations durables avec les Médias locaux

- **La PQR** avec principalement le Dauphiné Libéré et M. Gaspard présent ce soir ; Aix-les-Bains : Le Mag
- **La page FB et le compte Instagram du CODEP 73**

## AXE 2 : DIVERSIFIER

### Une offre sportive augmentée :



- **Un planning repensé** pour une meilleure lisibilité avec ses 4 puis 5 Univers : Energy, Zen, Danse, Oxygène et Sport Adapté.
-  **Un nombre de créneaux horaires en augmentation** pour répondre aux attentes d'un public plus large, notamment les actifs grâce à des séances en pause méridienne, en fin de journée ou en soirée et le samedi matin.
- **En 25-26 : l'Univers Oxygène enrichi au Planning Général** avec la mise en place de 3 séances d'1h avec Nathalie S et 4 séances de 30mn avec Marie-Hélène B. C'est aussi l'abandon hélas de **l'activité Randonnées**, faute d'Accompagnateurs Bénévoles de Randonnées en nombre suffisant pour assurer l'activité chaque semaine.
- La **mise à disposition de la salle Marlioz** : atout majeur et puissant levier au service de notre offre sportive.

 **Une offre sportive enrichie placée sous le signe de :**

**L'innovation** grâce :

- Aux **formations suivies par nos animateurs** : MN SS, Pilates Foam Roller, Stretching Méthode Feldenkrais et dernièrement **le Nordic Yoga® et le Pilates Fusion®** sans oublier les nouvelles activités : CAF, Zumba, LIA et Sophrologie.
- Au partenariat avec **Hosukwan** : l'accès à des séances de Qi Gong
- Au partenariat avec **Aqualac** : un 4<sup>ème</sup> créneau d'Aquafitness et la création d'un cours de **Natation Perfectionnement** qui a su rencontrer son public.

**L'inclusion (Axe fort de notre projet associatif)** avec :

-  La mise en place de séances d'**Activité Physique Adaptée (APA)** animé par Karine, permettant un accompagnement personnalisé et sécurisé pour les publics ayant des besoins spécifiques.
-  L'ouverture d'un cours hebdomadaire dédié aux **Personnes en Situation de Handicap (PSH) mental et psychique** assuré par Julie, affirmant ainsi notre engagement en faveur d'un sport inclusif et accessible à tous.

Notons que mise en place par la municipalité de la **formation Club Inclusif** (à laquelle Fabienne notre secrétaire et moi-même avons participé) a été un véritable levier pour concrétiser cet axe du projet associatif.

**La Citoyenneté active** au travers des formations **Premiers Secours Citoyen (PSC) et Gestes Qui Sauvent (GQS)** proposées à nos adhérents volontaires et aux membres du comité directeur.

### **AXE 3 : DYNAMISER**

**Une vie associative renforcée**

Au-delà des activités sportives, ce mandat a également été marqué par :

- **Un renforcement de la vie associative** avec la mise en place de **journées découverte** de nouvelles activités, **les Fêtes du Club** et un Kuduro endiablé sur le Parc de Verduze pour fêter comme il se doit **les 70 ans du CODEP 73** et la réalisation de tee-shirts aux couleurs du club.
- **Le développement de partenariats locaux** qui nous ont permis d'enrichir nos projets, d'accéder à de nouvelles ressources et de renforcer notre ancrage sur le territoire aixois. Citons :
  - les **Ateliers Vélo** avec l'Agence Eco Mobilité de Grand Lac ;
  - notre présence aux journées « **Les Clés du Bien Vieillir** » et « **Cultiver sa Santé Mentale (le 15 novembre prochain)** » en réponse aux invitations du Service Santé de la mairie ;
  - les grands rendez-vous locaux : **le Be Fit** (avec le soutien du CODEP 73) et le **Tutti Frutti** (grand rassemblement de toutes les associations aixoises).

**Une valeur partagée : la Solidarité** avec notre participation à :

- de grands événements comme **Odyssée** et le **Téléthon**
- la collecte de jeux initiée par **la Chouette de l'Espoir** en faveur des enfants malades.

**EN GUISE DE CONCLUSION :**

**Une dynamique collective tournée vers l'avenir**

Ces résultats sont avant tout le fruit d'un travail collectif. Ils témoignent de la solidité de notre modèle associatif et de la pertinence de notre mission.

Ce mandat de quatre ans a permis de consolider les fondations de notre association tout en lui donnant **un nouvel élan pour l'avenir**. Fidèles aux valeurs de santé, convivialité, inclusion et solidarité, nous avons su allier exigence et humanité, performance collective et plaisir partagé. À l'heure où s'ouvre une nouvelle page, je formule le vœu que notre association poursuive cette trajectoire : celle d'un sport accessible, bienveillant et porteur de sens, un sport qui relie les individus et renforce le lien social.

Quelles perspectives pour l'AGV d'Aix-les-Bains en 2026-2027 ?

- Poursuivre l'élargissement de l'offre avec la création **d'un 2<sup>ème</sup> cours d'Activité Physique Adaptée** pour répondre à une demande croissante ;
- Renforcer **l'inclusion** par la rencontre des publics sur des séances dédiées
- Attirer de **nouveaux bénévoles** pour accompagner cette croissance
- Mettre progressivement en place **le Pack Sport-Santé** initié par la Fédération Découvrir avec l'utilisation de **l'application FFEPGV** accessible à tous les licenciés 2025-2026.

**Ensemble, continuons à faire vivre cette belle idée que le mouvement est source de vie, d'équilibre et de joie.**

En clôturant ce mandat, je souhaite exprimer ma reconnaissance à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle aventure collective. Leur engagement, leur disponibilité et leur passion ont été essentiels à la réussite de ces quatre années.

Je remercie très sincèrement :

- M. Le Maire et toute son équipe municipale pour son écoute et son soutien au quotidien, M Dissac et toute son équipe du Service des Sports,
- Mme Schmitt et M. Maitre, Conseillers Départementaux d'Aix-Les-Bains 1, Mme Dubouchet-Revol et M. Beretti, Conseillers Départementaux d'Aix-Les-Bains 2 pour les subventions accordées à l'AGV
- Tous les invités dont la présence ce soir témoigne de l'intérêt porté à notre Association
- Sans oublier tous nos adhérents qui sont les forces vives de notre belle association.

*« La force d'une équipe, c'est chaque membre.*

*La force de chaque membre, c'est l'équipe »*

*Phil Jackson*

Au nom de toute l'équipe, un grand merci à tous pour votre fidélité, vos encouragements et votre confiance renouvelée.

Anne LEFAY  
Présidente de l'AGV d'Aix-les-Bains

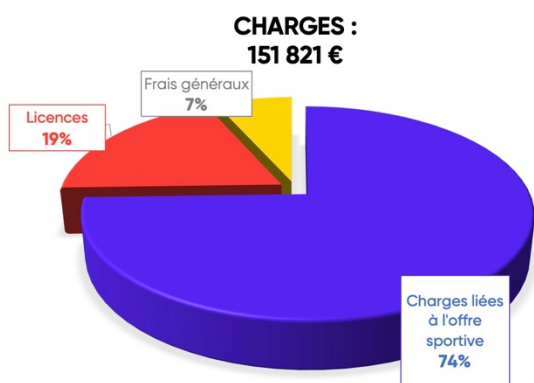
## ANNEXE 2.1

### BILAN FINANCIER 2024/2025 (rédigé et présenté par Chantal AGIER Trésorière)

#### SAISON SPORTIVE 2024/2025

**979 adhérents** (+23 adhérents par rapport à 2023/2024) répartis comme suit :

FORMULE 1 :	FORMULE 2 :	FORMULE 3 :
691 adhérents	111 adhérents	176 adhérents
Inscription au Planning Général	Inscription uniquement à une ou plusieurs Activité(s) Complémentaire(s)	Inscription conjointe au Planning Général et à une ou plusieurs Activité(s) Complémentaire(s)



<b>● CHARGES</b>	
6228 – Rémunérations intermédiaires – divers :	- 4 258 €
623 – Publicité, publication :	- 1 957 €
<b>● PRODUITS</b>	
756 – Cotisations :	- 2 478 €

Prévu : **Équilibre**

Résultat : **Positif de 1 122,70 €**

## ANNEXE 2.2

### RAPPORT de Christian BURNET Contrôleur des comptes



6, rue Vaugelas  
73100 AIX-LES-BAINS

### ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'AIX-LES-BAINS

#### RAPPORT DU CONTROLEUR DES COMPTES

Exercice clos le 31 août 2025

*Ce rapport contient 7 pages (dont la page de garde)*

**Cabinet Christian Burnet expertise-comptable & conseils**  
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des  
experts-comptables Auvergne Rhône-Alpes  
S.A.R.L. au capital de 180 000 €  
751, boulevard Robert Barrier  
73100 AIX-LES-BAINS

**ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE  
D'AIX-LES-BAINS**

Siège social : 6, rue Vaugelas  
73 100 AIX LES BAINS

Rapport du Contrôleur des Comptes  
Exercice clos le 31 août 2025

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2025 sur le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'AIX LES BAINS tels qu'ils sont joints au présent rapport.

J'ai effectué mes contrôles selon les normes de la profession d'expertise comptable. La mission effectuée n'est pas un audit de la comptabilité mais permet d'exprimer une opinion sur la cohérence et la vraisemblance des informations financières figurant dans les comptes de l'association qui se caractérisent par :

✚ Total du bilan :	134 292,34 €
✚ Résultat : excédent	1 122,70 €

Les normes de contrôles requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je pense que les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fait à Aix-les-Bains, le 3 novembre 2025



**Le contrôleur des comptes**  
**Christian BURNET**  
sarl cabinet christian burnet expertise-comptable & conseils

*Ce rapport contient 7 pages (dont la page de garde)*

EDITION NON AGRÉÉE (1) **BILAN SIMPLIFIÉ**  
Du 01/09/2024 Au 31/08/2025

Désignation de l'entreprise : ASSO GYMNASTIQUE VOLONTAIRE		Code APE : 12	
Adresse de l'entreprise : 6 RUE VALDEBAS		Code N° de l'entreprise : 39308412400022	
Durée de l'exercice en nombre de mois : 12		Durée de l'exercice précédent : 12	
<b>ACTIF</b>			
		Exercice N-1, 01/09/2023 au 31/08/2024	
		Exercice N-2, 01/09/2022 au 31/08/2023	
		Exercice N-3, 01/09/2021 au 31/08/2022	
		Exercice N-4, 01/09/2020 au 31/08/2021	
		Exercice N-5, 01/09/2019 au 31/08/2020	
		Exercice N-6, 01/09/2018 au 31/08/2019	
		Exercice N-7, 01/09/2017 au 31/08/2018	
		Exercice N-8, 01/09/2016 au 31/08/2017	
		Exercice N-9, 01/09/2015 au 31/08/2016	
		Exercice N-10, 01/09/2014 au 31/08/2015	
		Exercice N-11, 01/09/2013 au 31/08/2014	
		Exercice N-12, 01/09/2012 au 31/08/2013	
		Exercice N-13, 01/09/2011 au 31/08/2012	
		Exercice N-14, 01/09/2010 au 31/08/2011	
		Exercice N-15, 01/09/2009 au 31/08/2010	
		Exercice N-16, 01/09/2008 au 31/08/2009	
		Exercice N-17, 01/09/2007 au 31/08/2008	
		Exercice N-18, 01/09/2006 au 31/08/2007	
		Exercice N-19, 01/09/2005 au 31/08/2006	
		Exercice N-20, 01/09/2004 au 31/08/2005	
		Exercice N-21, 01/09/2003 au 31/08/2004	
		Exercice N-22, 01/09/2002 au 31/08/2003	
		Exercice N-23, 01/09/2001 au 31/08/2002	
		Exercice N-24, 01/09/2000 au 31/08/2001	
		Exercice N-25, 01/09/1999 au 31/08/2000	
		Exercice N-26, 01/09/1998 au 31/08/1999	
		Exercice N-27, 01/09/1997 au 31/08/1998	
		Exercice N-28, 01/09/1996 au 31/08/1997	
		Exercice N-29, 01/09/1995 au 31/08/1996	
		Exercice N-30, 01/09/1994 au 31/08/1995	
		Exercice N-31, 01/09/1993 au 31/08/1994	
		Exercice N-32, 01/09/1992 au 31/08/1993	
		Exercice N-33, 01/09/1991 au 31/08/1992	
		Exercice N-34, 01/09/1990 au 31/08/1991	
		Exercice N-35, 01/09/1989 au 31/08/1990	
		Exercice N-36, 01/09/1988 au 31/08/1989	
		Exercice N-37, 01/09/1987 au 31/08/1988	
		Exercice N-38, 01/09/1986 au 31/08/1987	
		Exercice N-39, 01/09/1985 au 31/08/1986	
		Exercice N-40, 01/09/1984 au 31/08/1985	
		Exercice N-41, 01/09/1983 au 31/08/1984	
		Exercice N-42, 01/09/1982 au 31/08/1983	
		Exercice N-43, 01/09/1981 au 31/08/1982	
		Exercice N-44, 01/09/1980 au 31/08/1981	
		Exercice N-45, 01/09/1979 au 31/08/1980	
		Exercice N-46, 01/09/1978 au 31/08/1979	
		Exercice N-47, 01/09/1977 au 31/08/1978	
		Exercice N-48, 01/09/1976 au 31/08/1977	
		Exercice N-49, 01/09/1975 au 31/08/1976	
		Exercice N-50, 01/09/1974 au 31/08/1975	
		Exercice N-51, 01/09/1973 au 31/08/1974	
		Exercice N-52, 01/09/1972 au 31/08/1973	
		Exercice N-53, 01/09/1971 au 31/08/1972	
		Exercice N-54, 01/09/1970 au 31/08/1971	
		Exercice N-55, 01/09/1969 au 31/08/1970	
		Exercice N-56, 01/09/1968 au 31/08/1969	
		Exercice N-57, 01/09/1967 au 31/08/1968	
		Exercice N-58, 01/09/1966 au 31/08/1967	
		Exercice N-59, 01/09/1965 au 31/08/1966	
		Exercice N-60, 01/09/1964 au 31/08/1965	
		Exercice N-61, 01/09/1963 au 31/08/1964	
		Exercice N-62, 01/09/1962 au 31/08/1963	
		Exercice N-63, 01/09/1961 au 31/08/1962	
		Exercice N-64, 01/09/1960 au 31/08/1961	
		Exercice N-65, 01/09/1959 au 31/08/1960	
		Exercice N-66, 01/09/1958 au 31/08/1959	
		Exercice N-67, 01/09/1957 au 31/08/1958	
		Exercice N-68, 01/09/1956 au 31/08/1957	
		Exercice N-69, 01/09/1955 au 31/08/1956	
		Exercice N-70, 01/09/1954 au 31/08/1955	
		Exercice N-71, 01/09/1953 au 31/08/1954	
		Exercice N-72, 01/09/1952 au 31/08/1953	
		Exercice N-73, 01/09/1951 au 31/08/1952	
		Exercice N-74, 01/09/1950 au 31/08/1951	
		Exercice N-75, 01/09/1949 au 31/08/1950	
		Exercice N-76, 01/09/1948 au 31/08/1949	
		Exercice N-77, 01/09/1947 au 31/08/1948	
		Exercice N-78, 01/09/1946 au 31/08/1947	
		Exercice N-79, 01/09/1945 au 31/08/1946	
		Exercice N-80, 01/09/1944 au 31/08/1945	
		Exercice N-81, 01/09/1943 au 31/08/1944	
		Exercice N-82, 01/09/1942 au 31/08/1943	
		Exercice N-83, 01/09/1941 au 31/08/1942	
		Exercice N-84, 01/09/1940 au 31/08/1941	
		Exercice N-85, 01/09/1939 au 31/08/1940	
		Exercice N-86, 01/09/1938 au 31/08/1939	
		Exercice N-87, 01/09/1937 au 31/08/1938	
		Exercice N-88, 01/09/1936 au 31/08/1937	
		Exercice N-89, 01/09/1935 au 31/08/1936	
		Exercice N-90, 01/09/1934 au 31/08/1935	
		Exercice N-91, 01/09/1933 au 31/08/1934	
		Exercice N-92, 01/09/1932 au 31/08/1933	
		Exercice N-93, 01/09/1931 au 31/08/1932	
		Exercice N-94, 01/09/1930 au 31/08/1931	
		Exercice N-95, 01/09/1929 au 31/08/1930	
		Exercice N-96, 01/09/1928 au 31/08/1929	
		Exercice N-97, 01/09/1927 au 31/08/1928	
		Exercice N-98, 01/09/1926 au 31/08/1927	
		Exercice N-99, 01/09/1925 au 31/08/1926	
		Exercice N-100, 01/09/1924 au 31/08/1925	
		Exercice N-101, 01/09/1923 au 31/08/1924	
		Exercice N-102, 01/09/1922 au 31/08/1923	
		Exercice N-103, 01/09/1921 au 31/08/1922	
		Exercice N-104, 01/09/1920 au 31/08/1921	
		Exercice N-105, 01/09/1919 au 31/08/1920	
		Exercice N-106, 01/09/1918 au 31/08/1919	
		Exercice N-107, 01/09/1917 au 31/08/1918	
		Exercice N-108, 01/09/1916 au 31/08/1917	
		Exercice N-109, 01/09/1915 au 31/08/1916	
		Exercice N-110, 01/09/1914 au 31/08/1915	
		Exercice N-111, 01/09/1913 au 31/08/1914	
		Exercice N-112, 01/09/1912 au 31/08/1913	
		Exercice N-113, 01/09/1911 au 31/08/1912	
		Exercice N-114, 01/09/1910 au 31/08/1911	
		Exercice N-115, 01/09/1909 au 31/08/1910	
		Exercice N-116, 01/09/1908 au 31/08/1909	
		Exercice N-117, 01/09/1907 au 31/08/1908	
		Exercice N-118, 01/09/1906 au 31/08/1907	
		Exercice N-119, 01/09/1905 au 31/08/1906	
		Exercice N-120, 01/09/1904 au 31/08/1905	
		Exercice N-121, 01/09/1903 au 31/08/1904	
		Exercice N-122, 01/09/1902 au 31/08/1903	
		Exercice N-123, 01/09/1901 au 31/08/1902	
		Exercice N-124, 01/09/1900 au 31/08/1901	
		Exercice N-125, 01/09/1899 au 31/08/1900	
		Exercice N-126, 01/09/1898 au 31/08/1899	
		Exercice N-127, 01/09/1897 au 31/08/1898	
		Exercice N-128, 01/09/1896 au 31/08/1897	
		Exercice N-129, 01/09/1895 au 31/08/1896	
		Exercice N-130, 01/09/1894 au 31/08/1895	
		Exercice N-131, 01/09/1893 au 31/08/1894	
		Exercice N-132, 01/09/1892 au 31/08/1893	
		Exercice N-133, 01/09/1891 au 31/08/1892	
		Exercice N-134, 01/09/1890 au 31/08/1891	
		Exercice N-135, 01/09/1889 au 31/08/1890	
		Exercice N-136, 01/09/1888 au 31/08/1889	
		Exercice N-137, 01/09/1887 au 31/08/1888	
		Exercice N-138, 01/09/1886 au 31/08/1887	
		Exercice N-139, 01/09/1885 au 31/08/1886	
		Exercice N-140, 01/09/1884 au 31/08/1885	
		Exercice N-141, 01/09/1883 au 31/08/1884	
		Exercice N-142, 01/09/1882 au 31/08/1883	
		Exercice N-143, 01/09/1881 au 31/08/1882	
		Exercice N-144, 01/09/1880 au 31/08/1881	
		Exercice N-145, 01/09/1879 au 31/08/1880	
		Exercice N-146, 01/09/1878 au 31/08/1879	
		Exercice N-147, 01/09/1877 au 31/08/1878	
		Exercice N-148, 01/09/1876 au 31/08/1877	
		Exercice N-149, 01/09/1875 au 31/08/1876	
		Exercice N-150, 01/09/1874 au 31/08/1875	
		Exercice N-151, 01/09/1873 au 31/08/1874	
		Exercice N-152, 01/09/1872 au 31/08/1873	
		Exercice N-153, 01/09/1871 au 31/08/1872	
		Exercice N-154, 01/09/1870 au 31/08/1871	
		Exercice N-155, 01/09/1869 au 31/08/1870	
		Exercice N-156, 01/09/1868 au 31/08/1869	
		Exercice N-157, 01/09/1867 au 31/08/1868	
		Exercice N-158, 01/09/1866 au 31/08/1867	
		Exercice N-159, 01/09/1865 au 31/08/1866	
		Exercice N-160, 01/09/1864 au 31/08/1865	
		Exercice N-161, 01/09/1863 au 31/08/1864	
		Exercice N-162, 01/09/1862 au 31/08/1863	
		Exercice N-163, 01/09/1861 au 31/08/1862	
		Exercice N-164, 01/09/1860 au 31/08/1861	
		Exercice N-165, 01/09/1859 au 31/08/1860	
		Exercice N-166, 01/09/1858 au 31/08/1859	
		Exercice N-167, 01/09/1857 au 31/08/1858	
		Exercice N-168, 01/09/1856 au 31/08/1857	
		Exercice N-169, 01/09/1855 au 31/08/1856	
		Exercice N-170, 01/09/1854 au 31/08/1855	
		Exercice N-171, 01/09/1853 au 31/08/1854	
		Exercice N-172, 01/09/1852 au 31/08/1853	
		Exercice N-173, 01/09/1851 au 31/08/1852	
		Exercice N-174, 01/09/1850 au 31/08/1851	
		Exercice N-175, 01/09/1849 au 31/08/1850	
		Exercice N-176, 01/09/1848 au 31/08/1849	
		Exercice N-177, 01/09/1847 au 31/08/1848	
		Exercice N-178, 01/09/1846 au 31/08/1847	
		Exercice N-179, 01/09/1845 au 31/08/1846	
		Exercice N-180, 01/09/1844 au 31/08/1845	
		Exercice N-181, 01/09/1843 au 31/08/1844	
		Exercice N-182, 01/09/1842 au 31/08/1843	
		Exercice N-183, 01/09/1841 au 31/08/1842	
		Exercice N-184, 01/09/1840 au 31/08/1841	
		Exercice N-185, 01/09/1839 au 31/08/1840	
		Exercice N-186, 01/09/1838 au 31/08/1839	
		Exercice N-187, 01/09/1837 au 31/08/1838	
		Exercice N-188, 01/09/1836 au 31/08/1837	
		Exercice N-189, 01/09/1835 au 31/08/1836	
		Exercice N-190, 01/09/1834 au 31/08/1835	
		Exercice N-191, 01/09/1833 au 31/08/1834	
		Exercice N-192, 01/	

## ANNEXE 2.3

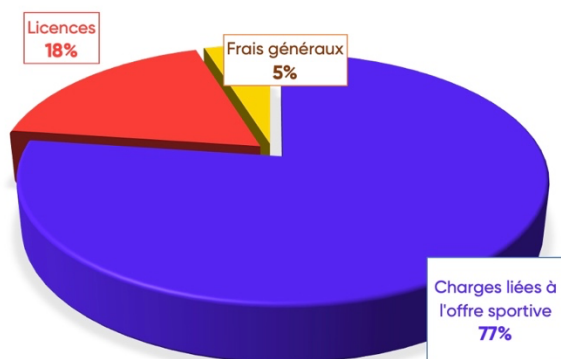
### BUDGET PRÉVISIONNEL 2025/2026

(rédigé et présenté par Chantal AGIER Trésorière)

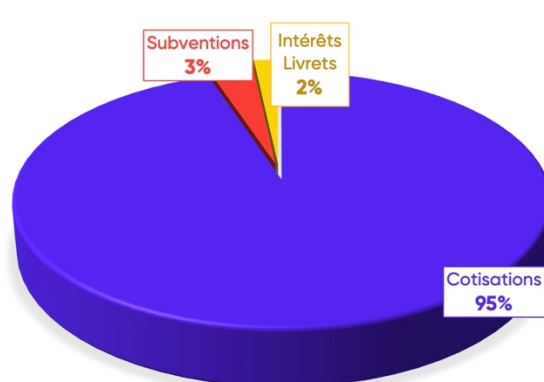
## BUDGET PRÉVISIONNEL 2025/2026

- Un nombre d'adhérents en diminution : **910 adhérents** au lieu de 976 en 2024/2025
- Montant des cotisations **augmenté de 2 €** par rapport à 2024/2025 : 132 € au PG.
- **44 séances** de cours par semaine au Planning Général
- **24 séances** d'Activités Complémentaires
- La Saison Sportive comporte toujours **34 semaines de cours**, et une proposition spécifique de cours durant **la première semaine des vacances de la Toussaint** est renouvelée pour la 2ème année.

#### CHARGES PRÉVUES POUR 2025/2026 : 157 380 €



#### PRODUITS PRÉVUS POUR 2025/2026 : 145 770 €



Résultat : **Déficit de 11 610 €**



## **MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE POUR LA SAISON 2026/2027**

- **Forfait Adhésion Obligatoire :** 47 €
  - Licence FFEPGV 31 €
  - Frais fixes 16 €
- **Adhésion au Planning Général :** 93 €

**TOTAL : 140€**

